

Procès-verbal du Conseil Municipal
Séance n° 7 du lundi 23 octobre 2023 à 18 heures - salle de la mairie

Présents : MARRET Serge, SABATIER Sébastien, GRIX Suzanna, CELERIER Patrick, RIBES Bénédicte, HAGER Maryvonne, GUILHEM Louis, BELFIORE Mauricette, BORREL Marie-André.

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration : MONIÉ Florian à Patrick Célerier

Absent(s) excusé(s) : Néant.

Absent(s) : Néant.

M. le maire ouvre la séance à 18h.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la nomination de HAGER Maryvonne à la fonction de secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1- Approbation du PV du conseil du 11 septembre 2023 – Présentation Serge Marret.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le Procès-Verbal du Conseil municipal du 11 septembre 2023.

Délibérations :

Finances :

2- Virement de crédit M49 et M57 - Présentation Patrick Célerier.

Facture supplémentaire de Géo Sud-ouest de 2000 € concernant le PUP Ortega à positionner dans le budget de l'eau M49. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

3- Achat parcelle de M. Saunders rue de l'église - Présentation Patrick Célerier.

M. Saunders accepte la vente de la parcelle 1542 sise rue de l'église à la Commune de Tourouzelle pour la somme de 11.000 € conformément à notre proposition d'offre. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

4-Demande de subvention pour la 2ème tranche de travaux de l'aménagement du cœur de village/ Travaux de surface- Présentation Serge Marret et Sébastien Sabatier.

M. le Maire présente au Conseil municipal le projet global de réaménagement du cœur du village étudié par l'Agence Technique Départementale 11 et le CAUE lequel se décline en 6 tranches à réaliser pour un montant total de 1.642.000 €. Le Maître d'œuvre sera recruté pour les 6 tranches.

La Tranche 2 fera l'objet de travaux en 2024 pour réhabiliter les espaces publics afin d'améliorer la qualité de vie au cœur du village.

Ces travaux concerneront outre les travaux de surface, l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement Place de la République, Placette et impasse St Louis

Les travaux de surface s'élèvent à un montant de 481 250 €HT soit 577 500 € TTC.

Les subventions seront demandées avant fin octobre sur la base de 481 250 € :

- 30 % au Département soit 144 375 € ;
- 30 % à l'Etat au titre de la DETR soit 144 375 € ;
- 8 % à la CCRLCM soit 38 500 €.

Ces subventions seront versées quand les travaux seront terminés. La Commune s'engage à financer sa quote-part sur cette Tranche 2 soit 154 000 € et en inscrira la dépense au BP 2024. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la délibération et autorise M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce projet.

5- Demande de subvention pour les travaux de priorité 1 du schéma directeur d'alimentation en eau potable - Présentation Serge Marret et Sébastien Sabatier.

Le schéma directeur d'alimentation en eau potable de la Commune de Tourouzelle, réalisé par le cabinet Azur Environnement a mis en évidence la vétusté du réseau d'eau potable de la Commune ainsi qu'un débit de fuite de l'ordre de 2,28m3/h. en secteur 6 (Avenue de Lézignan et lotissement sous les Hyères), en secteur 1 (cœur du village) ainsi qu'en secteur 2 (avenue de Castelnaud et cave coopérative). De ce fait le rendement global du réseau de distribution de Tourouzelle est estimé à environ 75%. Face à cet état des lieux, la Mairie souhaite réaliser, sur le réseau, des travaux définis en 4 priorités. En priorité 1, la Mairie prévoit le renouvellement du réseau ancien d'eau potable d'une conduite en fibrociment par une conduite en fonte dans le cœur du village sur une partie de la Place de la République, une partie de la rue Viollet Le Duc, une partie de la rue de l'Eglise, sur la Placette du 19 mars et impasse Saint Louis. Le montant de ces travaux de priorité 1 du SDAEP est estimé à 163 000 HT soit 195 600 € TTC pour lequel des subventions sont demandées :

- au Département pour 30 % soit 48 900 € HT ;
- à l'Agence de l'eau pour 50% soit 81 500 € HT.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention pour les travaux de priorité 1.

6- Demande de subvention pour les travaux de réfection des réseaux d'assainissement du cœur de village - Présentation Serge Marret et Sébastien Sabatier.

En ce qui concerne les travaux de réfection nécessaires sur le réseau d'assainissement du cœur du village, les demandes de subvention se montent à 150 850.40 € :

Département : 18 856.30 €

Agence de l'eau : 94 281.50 €

Etat : 37 712.60 €

Montant de l'opération : 188 563 €

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

7- Demande de subvention exceptionnelle pour l'alimentation eau potable, exploitation du forage des Jeïches - Présentation Serge Marret et Sébastien Sabatier.

Le besoin en eau potable à Tourouzelle est toujours aussi impératif. Véolia poursuit ses livraisons depuis le 21 août. Le Conseil départemental propose la mise à disposition de la Commune à titre gracieux, d'un camion-citerne de 10 m³, charge pour la Commune d'en financer le chauffeur.

La priorité sur un plan administratif reste l'autorisation de l'ARS du forage des Jeïches. Sur les aspects techniques, il n'est pas nécessaire de faire procéder à des essais de pompage. Une pompe de 11/12 m³/h conviendrait. La nanofiltration, pour abaisser le taux trop élevé de sulfates calciques, et la chloration ont été prévus par Véolia qui propose par ailleurs de faire passer dans une même tranchée l'eau potable et l'assainissement. Une demande de subvention exceptionnelle auprès de l'Agence de l'eau et du Département pour l'alimentation en eau potable du village et l'exploitation du forage des Jeïches devrait être déposée rapidement pour une réponse espérée au Printemps.

A l'avenir et notamment dans le cadre du projet « Karst de Pouzols », il faudra adhérer au Syndicat Réseau 11, seul syndicat intéressé pour ce faire et à l'avenir qui devrait être le seul à bénéficier des subventions du Département.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

8- Augmentation du prix de l'eau - Présentation Patrick Célerier.

Compte tenu de l'ensemble des interventions et travaux auxquels la commune a dû et doit faire face concernant l'eau potable et l'assainissement, le prix de l'eau devra très vite être augmenté. Faute d'éléments suffisants la détermination de l'augmentation du prix de l'eau est reportée au prochain Conseil municipal, soit le 13 novembre 2023.

Questions et informations diverses :

1- Dénonciation du bail avec l'entreprise Minervois Corbières Menuiserie - Présentation Patrick Célerier.

Afin de desservir les parcelles cadastrées C 946 la Mairie dénonce le bail de location avec l'entreprise Minervois Corbières Menuiserie sise à Tourouzelle six mois avant son terme.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

2-Devis Spie et Colas pour les chemins – Présentation Sébastien Sabatier.

Deux sociétés nous ont adressé un devis pour trois chemins (chemin des Jeïches, de la Boulandière et Sous la Croix). La société Spie pour 102 750 € HT pour trois chemins indissociables et la Société Colas pour 44 000 € HT. Ces devis n'ont pas été retenus car trop onéreux. Cependant la société Colas a accepté de dissocier les trois et nous propose 20 921 € remise comprise de 3 000 € pour les deux chemins retenus par le Conseil municipal du 11 septembre 2023 à savoir celui des Jeïches et celui Sous la Croix.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité cette dernière proposition.

3-Retranscription de la réunion d'information sur l'Eau à Tourouzelle le 19 octobre 2023 – Suzanna Grix

Une retranscription de la réunion d'information sur l'Eau du 19 octobre pourrait être faite par la Société Codexa moyennant la somme de 500 € HT et mise ensuite sur le site de la Commune.

Le Conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.